



Etablissement  
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 14 septembre 2021  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
**DÉLIBÉRATION n°2021-09-14\_2439**  
**Convention avec Choose Paris Région  
pour la participation du territoire au salon  
MIPIM sur le stand United Grand Paris**

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance mixte présentielle/visioconférence en application de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et, prorogé jusqu'au 30 septembre 2021 par la loi n°2021-689 du 31 mai 2021, dans sa version modifiée par la loi du 05 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire. La séance est ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 08 septembre 2021 et le quorum est réduit à un tiers des membres présents.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	Présent	
DAUMIN	Stéphanie	1 <sup>ère</sup> vice-présidente	Présente	
VIELHESCAZE	Camille	2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Visio	
DELL'AGNOLA	Richard	3 <sup>ème</sup> Vice-président	Visio	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 <sup>ème</sup> vice-président	Présent	
BENSARSA REDA	Lamia	5 <sup>ème</sup> vice-présidente	Présente	
BEN CHEIKH	Imène	6 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
DECROUY	Clément	7 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
MARCHAND	Romain	8 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
VALA	Cécilia	9 <sup>ème</sup> vice-présidente	Visio	
GONZALES	Elise	10 <sup>ème</sup> vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 <sup>ème</sup> vice-président	Présent	
VILAIN	Jean-Marie	12 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
LABROUSSE	Sophie	13 <sup>ème</sup> vice-présidente	Représentée	C. Vielhescaze
GRILLON	Eric	14 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
LAURENT	Jean-Luc	15 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
MARCILLAUD	Bruno	16 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
LALLIER	Nathalie	17 <sup>ème</sup> vice-présidente	Visio	
YAVUZ	Métin	18 <sup>ème</sup> vice-président	-	
DUFOUR	Jean-Marc	19 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
LAFON	Gilles	20 <sup>ème</sup> vice-président	Visio	
AGGOUNE	Fatah	1 <sup>er</sup> Conseiller délégué	Présent	
GAUDIN	Philippe	2 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	Présent	
ID ELOUALI	Ali	3 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	-	
BELL-LLOCH	Pierre	4 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	Présent	

<b>Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial</b>			25
<b>N° de délibérations</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Votants</b>
2434 à 2447	21	1	22

## Exposé des motifs

Après l'annulation de l'édition 2020 en raison de la pandémie, l'édition 2021 du MIPIM se déroule les 7 et 8 septembre à Cannes. Il s'agit d'une version allégée du salon qui se tient habituellement en mars sur 4 jours.

Pour rappel, le MIPIM est considéré comme le plus grand salon professionnel de l'immobilier au niveau international et accueille, aux côtés des pays, régions et territoires du monde entier, toute la chaîne des professionnels de l'immobilier (promoteurs, gestionnaires, commercialisateurs, utilisateurs finaux...) et en particulier un grand nombre d'investisseurs immobiliers.

Lors de cette édition 2021 sont attendues 10 000 personnes sur 2 jours. Après cette période de repli et de confinement en raison de la crise sanitaire, l'objectif, pour les acteurs du marché, est de se retrouver, d'échanger de nouveau physiquement et de retrouver une nouvelle dynamique.

Une proposition intéressante de Choose Paris Region, avec qui nous sommes en étroite partenariat, a été faite au territoire, comme à d'autres, permettant d'envisager une présence pertinente à coût maîtrisé (6000€ HT).

Notre partenaire Choose Paris Region, l'agence d'attractivité d'Ile-de-France, exposera les projets du Grand Paris sur un stand de 90 m<sup>2</sup> situé au niveau 4 du salon, sur le thème de la relance économique : relance industrielle, inclusivité avec les qualités du bâti et de vie, ville durable et résiliente en réponse à la crise sanitaire. Avec un focus particulier sur les secteurs de la santé, de la logistique urbaine, des nouvelles formes de bureaux et de commerce et des quartiers de gares du Grand Paris Express, consacré par un livre blanc qui sortira au même moment (thèmes en cohérence avec nos atouts et projets territoriaux).

Un stand qui sera un lieu de rencontres et une scène ouverte pour tous les partenaires publics-privés, via l'organisation de nombreux pitches en live, mais aussi filmés au préalable à Paris le 21 juillet.

De nombreux acteurs franciliens publics et privés sont associés sur le stand Choose Paris Region:

- EPA Paris-Saclay
- Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines
- Paris La Défense
- Métropole du Grand Paris
- CA Paris Saclay
- BNP Real Estate
- Quadral Promotion
- EPT Grand-Orly Seine Bièvre

En délégation :

- Société du Grand Paris
- CEEVO

Elus présents : les présidents et vice-présidents de la Région (Valérie Pécresse et JP Dugoin Clément), de la Métropole, de Choose Paris Region et de certains territoires.

Des rendez-vous investisseurs sont pris en amont du salon par l'équipe de Choose Paris Region.

Une conférence avec Business Immo est prévue pour la sortie en septembre du livre blanc sur les 5 raisons d'investir en Ile-de-France.

Pour un coût de 6000 €HT

- 2 accréditations pour les 2 jours du salon
- Accès au stand (vestiaire, networking)
- Logo de l'entreprise partenaire sur le stand, le site internet United-Grand-Paris dans la rubrique "partners"
- Présentation du partenaire sur l'écran du stand (gabarit à venir), 300 signes sur le site internet UGP avec un lien vers le site internet du partenaire
- Pitch sur le stand UGP et captation à Paris pour reprise sur les réseaux sociaux de United Grand Paris et Choose Paris Region sur l'un des 5 secteurs suivants : Logistique urbaine, Santé, Nouvelles formes de bureau, Nouvelles formes de commerce, Quartiers de gare du Grand Paris.

Au regard de l'apport du MIPIM en matière de visibilité du territoire, de réseau et de contacts avec des investisseurs français et internationaux, il est proposé d'approuver la convention entre Choose Paris Region et Grand-Orly Seine Bièvre pour la présence du territoire sur le salon.

## DELIBERATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

**Vu** la délibération n° 2018-02-13\_91413 février 2018 fixant le périmètre de la compétence développement économique de l'EPT ;

**Vu** la délibération n°2020-07-15\_1867 du conseil territorial portant délégations de pouvoir du conseil territorial au bureau ;

**Vu** la charte de l'attractivité de l'Île-de-France ;

**Vu** la convention entre Choose Paris Region et Grand-Orly Seine Bièvre pour la participation du territoire au salon MIPIM sur le stand United Grand Paris ci-jointe ;

**Entendu** le rapport de M. Fatah Aggoune,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

### Le bureau territorial délibère, et, à l'unanimité,

1. Approuve la convention entre Choose Paris Région et Grand-Orly Seine Bièvre pour la participation du territoire à hauteur de 7 200 € au salon MIPIM, sur le stand United Grand Paris, annexée à la présente.
2. Autorise le président ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 22**

A Vitry-sur-Seine, le 17 septembre 2021  
Le Président



Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en préfecture le 17 septembre 2021  
ayant été publiée le 17 septembre 2021

**ANNEXE FINANCIERE  
EN APPLICATION DE LA CONVENTION-CADRE DU JJ/MM/2021  
DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION AU MIPIM 2021**

**ENTRE LES SOUSSIGNES**

**Choose Paris Region**, association régie par la loi 1901, ayant son siège social au 11, rue de Cambrai, Bâtiment 028– 75019 Paris, représentée par Monsieur Lionel GROTTTO, en sa qualité de Directeur général  
Ci-après désignée « Choose Paris Region »

D'une part,

**ET**

**<Indiquer le Nom du partenaire>**, **<indiquer sa forme juridique>**, ayant son siège social au **<indiquer l'adresse du siège/établissement>**, représenté par **<indiquer le nom et la fonction du représentant>**

Ci-après désigné « reprendre le nom » ou le « le Partenaire »

D'autre part

Ci-après désignées, séparément, une/la « **Partie** » et, ensemble, les « **Parties** »

**PREAMBULE**

Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier (ci-après « **MIPIM** ») est le premier forum mondial des professionnels de l'immobilier qui rassemble plus de 26.000 participants, 5.400 investisseurs internationaux, originaires de 100 pays avec 3.100 exposants. Cet événement se tient à Cannes, au Palais des festivals, tous les ans en mars. En raison de la crise sanitaire, le salon a lieu les 7 et 8 septembre 2021 dans un format différent des précédents.

A l'occasion de l'édition de septembre 2021, Choose Paris Region y sera présente avec un stand de 90m<sup>2</sup> sous la bannière United Grand Paris, pour marquer et accompagner la reprise d'activités et la possibilité d'enfin se retrouver sur un salon en physique.

Accompagnés des partenaires territoriaux, la participation au MIPIM permettra de montrer un écosystème francilien résilient qui fait face à la crise sanitaire en se réinventant sans cesse. Un focus particulier sera fait sur les 5 raisons d'investir en Ile-de-France dans les secteurs de la santé, de la logistique urbaine, des nouvelles formes de bureaux et de commerce et les quartiers de gares, également consacré par un livre blanc qui sortira au même moment.

Choose Paris Region coordonnant la présence francilienne au MIPIM, et en application de la Convention-Cadre signée le JJ/MM/2021 et notamment de son article 2.4 fixant les conditions du Partenariat entre les Parties, ces dernières se sont rencontrées afin d'établir les conditions de la participation du Partenaire.

**Article I   Objet de la présente Annexe**

Le présent document a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles le Partenaire participe à l'édition 2021 du MIPIM et le montant de sa participation.

**Article II Engagement des Parties**

Dans le cadre du MIPIM 2021, Choose Paris Region s’engage à assurer la visibilité de **<Indiquer le Nom du partenaire>**, par les actions suivantes :

- Accès au stand United Grand Paris (networking, vestiaires...) et 2 accréditations ;
- Reproduction du logo sur le Stand et présentation du Partenaire sur
  - o Le site internet United Grand Paris ;
  - o Les réseaux sociaux
- Diffusion d’une vidéo de promotion sur l’écran du Stand et sur les réseaux sociaux sur les thématiques suivantes :
  - o Logistique urbaine
  - o Santé
  - o Nouvelles formes de bureau
  - o Nouvelles formes de commerce
  - o Quartiers de gare du Grand Paris

Par ailleurs, le Partenaire sera invité à participer aux animations programmées sur le Stand.

**Article III Conditions financières**

Le Partenaire s’engage à verser à Choose Paris Region la somme forfaitaire, ferme et définitive de six mille (6 000) euros HT, soit sept mille deux cents (7 200) euros TTC.

Le règlement s’effectuera sur présentation d’une facture émise à la signature de la présente Annexe.

Le paiement sera effectué par virement, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture, aux coordonnées bancaires indiquées sur la facture.

**Article IV Durée**

La présente Annexe prend effet le 7 septembre, date de début du MIPIM, et s’achèvera de plein droit à l’issue de l’édition du MIPIM 2021 ou de l’exécution complète des prestations, si elle est postérieure.

**Article V Dispositions générales**

Toutes les clauses de la Convention-Cadre sont applicables pour autant qu’elles ne contreviennent pas à la présente annexe, laquelle prévaut en cas de contradiction.

A Paris, le.....

Pour Choose Paris Region	Pour <b>&lt;Nom du partenaire&gt;</b>
Lionel GROTO Directeur général	<b>&lt;Prénom et NOM du signataire&gt;</b> <b>&lt;Indiquer sa fonction&gt;</b>